CCI Formation

CCI MOSELLE MÉTROPOLE METZ

NOUVEAU DPE - RENOVATION ENERGETIQUE A DESTINATION DES TRANSACTIONNAIRES

1 jour / 7 heures

320 € / pers

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Mieux vendre des biens immobiliers, résidence principale ou investissement locatif, nécessitant des travaux d'amélioration des performances énergétiques.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

Connaître les bases de la rénovation énergétique, les dispositifs d'aide et crédits à disposition des acquéreurs.

PUBLIC

Agents immobiliers et collaborateurs service transaction.

PRÉREQUIS

Personne majeure et francophone.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.
Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

LIEU DE FORMATION

CCI FORMATION – 5, rue Jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ
Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 66
Mail : formationcontinue@moselle.cci.fr
Web : www.cciformation.org

ACCESSIBILITE

Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.
Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
. ACTIONS DE FORMATION

PROGRAMME

Les enjeux de la rénovation énergétique

Réforme du DPE

Les différents types de travaux et leurs incidences sur le bilan énergétique d'un logement

Les aides à la rénovation énergétique
- résidence principale
- investissement locatif
- aides spécifiques aux immeubles en copropriété

Financements – Eco-prêt à taux zéro et éco-prêt à taux zéro « copropriété »
- bénéficiaires
- logements concernés
- travaux concernés
- formalités

Cas pratique de rénovation énergétique : Maison individuelle et copropriété
- travaux et aides

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée.
Evaluation des acquis en cours de formation par des outils adaptés et communiqués en début de l'action de formation (exemples : quizz, exercices pratiques, …)

DATES Site de Metz (autre sur demande)

7 mars 2022
5 septembre 2022
21 novembre 2022

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : **8 participants**

POUR ALLER PLUS LOIN

La fiscalité immobilière à destination des trans-actionnaires.